

Comment bien organiser les délégations des futurs exécutifs (inter)communaux ?

[vc_row][vc_column width= »1/1″][vc_column_text
shortcode_id= »129398″]

A la veille des élections municipales, Le Lierre et Partie Prenante publient un document inédit sur la bonne façon d’articuler les délégations des futurs exécutifs communaux et intercommunaux.

Le Lierre et Partie Prenante ont décidé de s’emparer de cette question car elle est déterminante pour le mandat qui s’ouvre.

Ces décisions se prennent souvent vite, au lendemain de l’élection, mais elles ont des conséquences très importantes sur la gouvernance des villes et intercommunalités. Elles dessinent les contours de « la fabrique de l’action publique » tout au long du mandat.

Cette note formule 11 préconisations structurées autour de trois dilemmes :

- Sur l’articulation avec les services : Faut-il superposer délégations politiques et organigramme administratif ?
- Sur l’articulation entre adjoints et vice-présidents : Faut-il des périmètres bien séparés ou des zones de superposition ?
- Sur l’articulation thématique / territoires : Faut-il avoir des délégations territoriales (adjoints de quartier / VP de pôles) ?

Pour réaliser ce travail, Le Lierre a mandaté Manon Loisel et Nicolas Rio qui publient chaque mois depuis un an une “lettre aux 500 000 (futurs) élus municipaux”.

Ensemble, nous avons mobilisé un panel d’une cinquantaine de cadres dirigeants territoriaux (DGS, DGA), de dircab et d’élus sortants (adjoint-e-s municipaux et vice-président-e-s d’intercommunalités), à travers des entretiens et un atelier collectif organisé fin février.

De ces multiples retours d’expériences, Le Lierre et Partie Prenante en ont tiré 11 préconisations pour guider les futurs élus dans la structuration de leur exécutif.



Comment bien organiser les délégations des futurs exécutifs (inter)communaux ?

Ce document inédit complète la boîte à outils qu'est Solutions Transitions.

Il peut nourrir les réflexions d'entre-deux-tours et les indispensables discussions de début de mandat sur la gouvernance politico-administrative à mettre en place.

[NOTE-LL-ST-PPTélécharger](#)

[/vc_column_text][/vc_column][/vc_row]
Ce contenu vous fait réagir ? Partagez-le.